



E.a.r.l. Soulayres - Compte Courant Pro n° 00152062451 (suite)

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☐
22.07	22.07	Prlv Orange SA Votre abonnement fibre (facture:XXXXX4404F0) - PM0058016368 FR18ZZZ002305 Core	62,40		☐
22.07	22.07	Virement Web Soulayres corinne salaire ju salaire juin	1 463,78		☒
23.07	23.07	Prlv B2B Dgfp PASDSN15072024-062024-80415155300018 nn804151553DGFIP2018614628JIACQGBZFR46ZZZ005002 B2B	123,00		☐
23.07	23.07	Prlv MSA Midi-pyrenees Nord Dsn Mai 2024MD15273W120038948 FR48ZZZ124761Core	181,24		☐
24.07	24.07	Chèque 9485537 <i>Garage Redesco</i>	1 470,37		☒
24.07	24.07	Prlv Groupama D Oc -MS02GOCSLMP022012877 FR87ZZZ402643Core	208,68		☐
25.07	25.07	Real Prêt Ver.pretrealisa 00004109358		24 375,53	☐
25.07	26.07	Prlv Frais de dossier de crédit Facture N°2420700064367	150,00		☐
25.07	25.07	Chèque 9485538 <i>Manager</i>	400,97		☒
26.07	26.07	Virement fact 2425004 Soulayres fact 2425004		3 167,11	☐
26.07	25.07	Real Prêt Ver.pretrealisa 00004109359		4 875,02	☐
26.07	29.07	Rem Chq 9493389		7 263,68	☐
26.07	27.07	Prlv Frais de dossier de crédit Facture N°2420800074175	100,00		☐
26.07	26.07	Prlv MSA Midi-pyrenees Nord Dsn Juin 2024MD15273W120038948 FR48ZZZ124761Core	1 365,53		☐
26.07	26.07	Virement Ag S.a.s. Puymelec Solair puymelec	29 250,64		☒
29.07	29.07	Virement RMS46 (relation Marchandise Serv Fact du Frs 99048n I0005K6Z du 17		1 041,50	☐
29.07	29.07	Carte X1432 Hydroma, spol. s r.o 26/07	222,76		☐
29.07	29.07	Prlv A G C du Lot 00240405361 99012401289 9901240128908490 FR08ZZZ299014 Core	1 466,40		☐
29.07	29.07	Prlv Orange SA Votre abonnement internet (facture: XXXXX1284F2) - P + + M0030579504 FR18ZZZ002305 Core	26,99		☐
30.07	30.07	Effets Domiciliés	347,76		☐
31.07	01.08	Prlv Facture Crédit Agricole 2024-07 Facture N°2421300147010	33,94		☐
31.07	31.07	Prlv Groupe Agrica Agrica Cpcea 06/2024 RUCP1000460840001RUCP1000460840001 FR37ZZZ002351Core	30,22		☐
31.07	31.07	Effets Domiciliés	775,21		☐
Total des opérations			66 986,84	74 194,91	
Nouveau solde créditeur au 31.07.2024				7 208,07	

Les sommes figurant sur le(s) compte(s) et/ou le(s) livret(s) suivant(s) sont protégées par la Garantie des Dépôts dans la limite du plafond défini par la loi (www.garantiedesdepots.fr) :

Compte Courant Pro n° 00152062451

E.a.r.l. Soulayres - Compte Courant Pro n° 00152062451 (suite)

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☒
			1 039,81		☐
04.07	04.07	Virement Web SAS Soulayres Erreur Virement			☐
		Erreur Virement Adagio Fact 0070	1 000,00		☐
04.07	04.07	Virement Web Soulayres Philippe		12 496,06	☐
05.07	08.07	Rem Chq 5204020	569,16		☐
05.07	05.07	Prlv Groupama Gan Vie MS01GVI4AP6XC220E0010601 -2400008X4Kh - Encaissement - Prime- 240000HkgU9 - 01/07/2024 -31/07/2024 - 4N010669780X MS01GVI4AP6XC220E0010601FR44ZZZ102911 Core			☐
05.07	05.07	Ech Prêt 00003036229 Capital 05/07/24	258,01		☐
05.07	05.07	Ech Prêt 00003036229 Intérêts 05/07/24	11,27		☐
06.07	08.07	Chèque 9485536 <i>Sobine Ansalame</i>	699,85		☒
06.07	06.07	Virement Ag S.c.e.a. Les Vergers De	12 000,00		☐
06.07	06.07	Virement Web Scea Les Vergers De avance t avance tresorerie	2 500,00		☐
07.07	07.07	Ech Prêt 00003439688 Capital 07/07/24	298,36		☐
07.07	07.07	Ech Prêt 00003439688 Intérêts 07/07/24	29,97		☐
08.07	08.07	Carte X1432 Bureau Vallee C Caho 06/07	26,49		☒
09.07	09.07	Carte X1432 Rural Master Montaub 08/07	80,00		☒
11.07	11.07	Carte X1432 Rural Master Montaub 10/07	199,00		☒
12.07	12.07	Prlv Engie 300003333246-12000953832700PEG0397899 FR03RAP002381 Core	148,22		☐
13.07	13.07	Ech Prêt 00000291697 Intérêts 13/07/24	11,12		☐
13.07	13.07	Ech Prêt 00000291697 Capital 13/07/24	212,77		☐
15.07	15.07	Prlv Bouygues Telecom Bouygues Teleco 06xxxxx076BT1150AEZNL45 FR35ZZZ418323 Core	8,99		☐
15.07	15.07	Prlv Groupama D Oc P162770772 14620771400046MSIAGOC3040123720141003 FR87ZZZ402643 Core	2 051,50		☐
15.07	15.07	Effets Domiciliés	52,00		☐
15.07	15.07	Virement Web soulayres mathieu soulayres mathieu	1 300,00		☐
15.07	15.07	Ech Prêt 00004068821 Intérêts 15/07/24	12,97		☐
15.07	15.07	Ech Prêt 00004068821 Capital 15/07/24	690,35		☐
15.07	15.07	Ech Prêt 00004068820 Intérêts 15/07/24	52,18		☐
15.07	15.07	Ech Prêt 00004068820 Capital 15/07/24	106,34		☐
17.07	17.07	Virement Bee And Bee SAS ZZ1GJWPS0GQICCU2WFacture mai		177,24	☐
17.07	17.07	Effets Domiciliés	1 639,56		☐
19.07	22.07	Rem Chq 1869664		5 120,00	☐
19.07	22.07	Rem Chq 3392446		196,23	☐
19.07	19.07	Prlv Totalenergies Electricite et Gaz Prelevement TotalenergiesElectricite et Gaz France-reference client 114816206DEGP000107054 FR03ZZZ488157 Core	676,42		☐
22.07	22.07	Prlv Agco Finance SAS 88212400040108 882021272588240386791ATOFR88203477911001 FR05ZZZ401112Core	745,92		☐



Echéancier de remboursement (en euros)

Prélèvements sur votre compte IBAN : FR76 1120 6000 9000 1520 6245 186

N°	Date	Capital Restant dû	Montant échéance	Capital amorti	Intérêts
1	15.08.2024	24 125,41	307,91	250,12	57,79
2	15.09.2024	23 874,42	335,43	250,99	84,44
3	15.10.2024	23 622,55	335,43	251,87	83,56
4	15.11.2024	23 369,80	335,43	252,75	82,68
5	15.12.2024	23 116,16	335,43	253,64	81,79
6	15.01.2025	22 861,64	335,43	254,52	80,91
7	15.02.2025	22 606,23	335,43	255,41	80,02
8	15.03.2025	22 349,92	335,43	256,31	79,12
9	15.04.2025	22 092,71	335,43	257,21	78,22
10	15.05.2025	21 834,60	335,43	258,11	77,32
11	15.06.2025	21 575,59	335,43	259,01	76,42
12	15.07.2025	21 315,67	335,43	259,92	75,51
13	15.08.2025	21 054,84	335,43	260,83	74,60
14	15.09.2025	20 793,10	335,43	261,74	73,69
15	15.10.2025	20 530,45	335,43	262,65	72,78
16	15.11.2025	20 266,88	335,43	263,57	71,86
17	15.12.2025	20 002,38	335,43	264,50	70,93
18	15.01.2026	19 736,96	335,43	265,42	70,01
19	15.02.2026	19 470,61	335,43	266,35	69,08
20	15.03.2026	19 203,33	335,43	267,28	68,15
21	15.04.2026	18 935,11	335,43	268,22	67,21
22	15.05.2026	18 665,95	335,43	269,16	66,27
23	15.06.2026	18 395,85	335,43	270,10	65,33
24	15.07.2026	18 124,81	335,43	271,04	64,39
25	15.08.2026	17 852,82	335,43	271,99	63,44
26	15.09.2026	17 579,87	335,43	272,95	62,48
27	15.10.2026	17 305,97	335,43	273,90	61,53
28	15.11.2026	17 031,11	335,43	274,86	60,57
29	15.12.2026	16 755,29	335,43	275,82	59,61
30	15.01.2027	16 478,50	335,43	276,79	58,64
31	15.02.2027	16 200,74	335,43	277,76	57,67
32	15.03.2027	15 922,01	335,43	278,73	56,70
33	15.04.2027	15 642,31	335,43	279,70	55,73
34	15.05.2027	15 361,63	335,43	280,68	54,75
35	15.06.2027	15 079,97	335,43	281,66	53,77
36	15.07.2027	14 797,32	335,43	282,65	52,78
37	15.08.2027	14 513,68	335,43	283,64	51,79
38	15.09.2027	14 229,05	335,43	284,63	50,80
39	15.10.2027	13 943,42	335,43	285,63	49,80
40	15.11.2027	13 656,79	335,43	286,63	48,80
41	15.12.2027	13 369,16	335,43	287,63	47,80
42	15.01.2028	13 080,52	335,43	288,64	46,79
43	15.02.2028	12 790,87	335,43	289,65	45,78



Echéancier de remboursement (en euros)

Prélèvements sur votre compte IBAN : FR76 1120 6000 9000 1520 6245 186

N°	Date	Capital Restant dû	Montant échéance	Capital amorti	Intérêts
44	15.03.2028	12 500,21	335,43	290,66	44,77
45	15.04.2028	12 208,53	335,43	291,68	43,75
46	15.05.2028	11 915,83	335,43	292,70	42,73
47	15.06.2028	11 622,11	335,43	293,72	41,71
48	15.07.2028	11 327,36	335,43	294,75	40,68
49	15.08.2028	11 031,58	335,43	295,78	39,65
50	15.09.2028	10 734,76	335,43	296,82	38,61
51	15.10.2028	10 436,90	335,43	297,86	37,57
52	15.11.2028	10 138,00	335,43	298,90	36,53
53	15.12.2028	9 838,05	335,43	299,95	35,48
54	15.01.2029	9 537,05	335,43	301,00	34,43
55	15.02.2029	9 235,00	335,43	302,05	33,38
56	15.03.2029	8 931,89	335,43	303,11	32,32
57	15.04.2029	8 627,72	335,43	304,17	31,26
58	15.05.2029	8 322,49	335,43	305,23	30,20
59	15.06.2029	8 016,19	335,43	306,30	29,13
60	15.07.2029	7 708,82	335,43	307,37	28,06
61	15.08.2029	7 400,37	335,43	308,45	26,98
62	15.09.2029	7 090,84	335,43	309,53	25,90
63	15.10.2029	6 780,23	335,43	310,61	24,82
64	15.11.2029	6 468,53	335,43	311,70	23,73
65	15.12.2029	6 155,74	335,43	312,79	22,64
66	15.01.2030	5 841,86	335,43	313,88	21,55
67	15.02.2030	5 526,88	335,43	314,98	20,45
68	15.03.2030	5 210,79	335,43	316,09	19,34
69	15.04.2030	4 893,60	335,43	317,19	18,24
70	15.05.2030	4 575,30	335,43	318,30	17,13
71	15.06.2030	4 255,88	335,43	319,42	16,01
72	15.07.2030	3 935,35	335,43	320,53	14,90
73	15.08.2030	3 613,69	335,43	321,66	13,77
74	15.09.2030	3 290,91	335,43	322,78	12,65
75	15.10.2030	2 967,00	335,43	323,91	11,52
76	15.11.2030	2 641,95	335,43	325,05	10,38
77	15.12.2030	2 315,77	335,43	326,18	9,25
78	15.01.2031	1 988,45	335,43	327,32	8,11
79	15.02.2031	1 659,98	335,43	328,47	6,96
80	15.03.2031	1 330,36	335,43	329,62	5,81
81	15.04.2031	999,59	335,43	330,77	4,66
82	15.05.2031	667,66	335,43	331,93	3,50
83	15.06.2031	334,57	335,43	333,09	2,34
84	15.07.2031	0,00	335,74	334,57	1,17



Echéancier de remboursement (en euros)

Prélèvements sur votre compte IBAN : FR76 1120 6000 9000 1520 6245 186

N°	Date	Capital Restant dû	Montant échéance	Capital amorti	Intérêts
1	15.08.2024	4 478,76	410,90	396,26	14,64
2	15.09.2024	4 080,75	417,87	398,01	19,86
3	15.10.2024	3 680,39	417,87	400,36	17,51
4	15.11.2024	3 278,84	417,87	401,55	16,32
5	15.12.2024	2 875,04	417,87	403,80	14,07
6	15.01.2025	2 469,92	417,87	405,12	12,75
7	15.02.2025	2 063,00	417,87	406,92	10,95
8	15.03.2025	1 653,39	417,87	409,61	8,26
9	15.04.2025	1 242,85	417,87	410,54	7,33
10	15.05.2025	830,31	417,87	412,54	5,33
11	15.06.2025	416,12	417,87	414,19	3,68
12	15.07.2025	0,00	417,91	416,12	1,79

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'ÉCO-ORGANISME ADEME EST LE FR234317_01TOAZ.



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

Relevé de factures en EURO n° 6518378
Du 01.07.2024 au 31.07.2024

Date	Nature et n° de facture	Nbre	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
			251,73				251,73
	TOTAL						

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

Les opérations ci-dessous ont été enregistrées sur votre compte et font l'objet d'un prélèvement global.

Date	Nature des opérations	Nbre	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
01/07	Commission de mouvement	1	22,74		0,00 *		22,74
	Base calcul Mois : 32492,79						
		1	11,20		0,00 *		11,20
10/07	Tenue de compte professionnel						
			33,94				33,94
	TOTAL						

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'ÉCO-ORGANISME ADEME EST LE FR234317_01TOAZ.



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

Relevé de factures en EURO n° 6462866
Du 01.06.2024 au 30.06.2024

Date	Nature et n° de facture	Nbre	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
			200,71				200,71
	TOTAL						

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

Les opérations ci-dessous ont été enregistrées sur votre compte et font l'objet d'un prélèvement global.

Date	Nature des opérations	Nbre	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
03/06	Commission de mouvement	1	14,06		0,00 *		14,06
	Base calcul Mois : 20088,57	1	11,20		0,00 *		11,20
10/06	Tenue de compte professionnel	1	11,00		0,00 *		11,00
28/06	Commission d'intervention						
			36,26				36,26
	TOTAL						

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'ÉCO-ORGANISME ADEME EST LE FR234317_01TOAZ.



Votre agence

Luzech
Place Du Canal
46140 Luzech
Tél : 05 65 30 06 82
Fax : 05 65 30 35 11

00812 FLRV001 00902

Votre conseiller

Fanny Aladel
Tél : 05 65 36 38 06

E.A.R.L. SOULAYRES
PORT DE L ANGLE
46140 PARNAC

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

SYNTHESE

E.a.r.l. Soulayres
Compte Excédent Agriculture n° 00376222225 + 166,48

E.a.r.l. Soulayres - Compte Excédent Agriculture n° 00376222225

IBAN : FR76 1120 6000 9000 3762 2222 536 BIC : AGRIFRPP812

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☒
		Ancien solde créditeur au 31.05.2024		166,20	
06.06	01.06	Intérêts Du Mois 00376222225		0,28	☐
		Total des opérations		0,28	
		Nouveau solde créditeur au 30.06.2024		166,48	

Les sommes figurant sur le(s) compte(s) et/ou le(s) livret(s) suivant(s) sont protégées par la Garantie des Dépôts dans la limite du plafond défini par la loi (www.garantiedesdepots.fr) :

Compte Excédent Agriculture n° 00376222225

Pour toute réclamation, vous avez la possibilité de saisir votre agence. Si aucune solution n'a pu être trouvée ou en cas d'absence de réponse, vous avez la possibilité de faire appel au Service Clients de Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - 160 Avenue Marcel Unal, BP 204 - 82000 MONTAUBAN Cedex. Pour les personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels, en cas de différend non résolu portant sur les produits et services mentionnés aux titres 1er et 2 des livres II et III du CMF, vous avez la possibilité de vous adresser au Médiateur auprès de la FBF- CS 151- 75422 Paris Cedex 09. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_01TOAZ.



CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU LOT
430 Avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 CAHORS CEDEX 9

Tél : 05 65 23 22 21
Fax :

N° Siret : 18460002100010
N° TVA Intracommunautaire : FR 12184600021

Référence à rappeler : 2024 / TR2402424
Objet : Accompagn. Déclaration PAC 2024

FACTURE

ORIGINAL

N° Bordereau :
Pièce : TR2402424
Exercice : 2024
Date : 19-06-2024
Page : 1 / 1

69023251/73236/0066/c6 1/1
G.1182986581969663267



EARL SOULAYRES
LIEU-DIT LE PORT DE L ANGLE
46140 PARNAC

Prestataire : MULLER MANON

DESIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	TVA
156437 PAC - Accompagnement à Déclaration	1	152,800	152,80	20,00



Régime de TVA : Débits

Taux de TVA en %	20,00			Devise : EUR
Montant HT	152,80			152,80
Base de TVA	152,80			152,80
Montant TVA	30,56			30,56
Total TTC	183,36			183,36
Net à payer	183,36			183,36

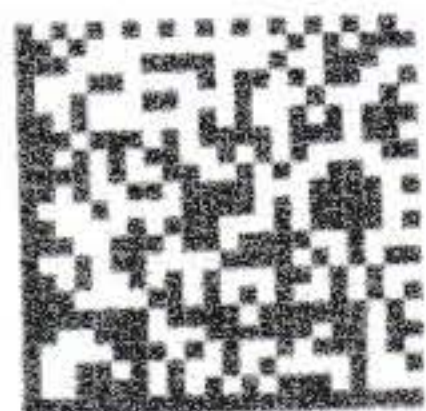
Paiement par virement sur le compte TP de la CDA LOT ou par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la CDA LOT

IBAN : FR7610071460000000100007019 - BIC : TRPUFRP1 - RIB : 10071 46000 00001000070 19

Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012. Facture payable selon échéance. Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Tout paiement à une date ultérieure à l'échéance entraînera l'application des pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur augmenté du montant de l'indemnité pour frais de recouvrement conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22/03/2012. Cette indemnité est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 02/10/2012 à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard.

Coupon à retourner



Chq 183,36

Etablissement : D46S01 CDA LOT
0916898 EARL SOULAYRES
Date échéance : 19-07-2024

Référence à rappeler : 2024 / TR2402424
CHQR Paiement par chèque à l'échéance
Montant Net en EUR :

183,36



n° de facture : 0565309834 24E5- 2Q03
date de facture : 24/06/24

LA POSTE

X 1/1 0-50/10/31173/17460 0000 G4
S41735123747
17460 DD 711505 0000 ☐

SD : 86401313791262A



Votre facture ligne fixe

SOULAYRES
RTE DU PORT DE L'ANGLE
46140 PARNAC

Votre offre
téléphone pro
détails et conditions sur votre espace client

Vos coordonnées
SOULAYRES
RTE DU PORT DE L'ANGLE
46140 PARNAC
n° client : 021 132 4151
ligne fixe : 05 65 30 98 34

Orange disponible pour vous
Sur Internet :
Connectez-vous à pro.orange.fr
(gratuit hors frais de connexion internet)
Besoin d'aide ?
Retrouvez votre conseiller virtuel Disponible 24h/7j
Téléchargez l'application Orange pro



Scannez le QR
code

Par téléphone :
3901 (service gratuit + prix appel)
Attente gratuite depuis les réseaux Orange
- service commercial du lundi au samedi de 8h à 19h
- assistance technique 24h/7j
3000 serveur vocal : payer, consulter votre
consommation, vos factures et vos paiements,
transférer vos appels
(24h/7j, service et appel gratuits)

total du montant prélevé au 04.07.2024		80,76 € TTC
votre facture du 24.06.2024	67,30 € HT	80,76 € TTC
montant prélevé sur le compte bancaire se terminant par 2451**		
prochaine facture vers le 24.08.2024		

■ total auprès d'Orange

	HT	TTC
	67,30	80,76
TVA payée sur les débits sur la base des taux de TVA suivants		
montant HT	taux de TVA	montant de la TVA
67,30 €	20,00%	13,46 €
montant total de la TVA payée 13,46€		

retrouvez tous les tarifs de vos communications
en boutique ou sur <https://tarifsetcontrats.orange.fr>

→ détail de votre facture
sur les pages suivantes

1/1 - 17460/22223 - 62345

E1AYGF31CE59296B0000-AM-1131973-05607-1-1-Z4

SOULAYRES

1059 LIEU-DIT LE PORT DE Siret : 804 151 553 00018
L'ANGLE APE : 0124Z
46140 Parnac

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA /CUMA

ABDELJALIL ARSALANE

NIR : 1 69 01 99 380 072 94
Emploi : Ouvrier Agricole
Date d'entrée : 16/04/2024

Palier : Palier 3 Coefficient hiérarchique : 19

BULLETIN DE SALAIRE

Du 01/06/2024 au 30/06/2024

N° 12_1719935355176_BS_ARSALANE_01062024_1
Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de
paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

Mr ABDELJALIL ARSALANE
Rue Pierre Bourthoumieux
243 APP 224 VALENTRE BAT E
46000 Cahors

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et
durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Salaire de base	11,78	x	70,00	824,60
Heures normales 1			70,00	
Nombre total d'heures				
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	824,60	x	10,00	82,46
Rémunération totale brute				907,06
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé	907,06			9,79
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès				
Retraite	907,06	x	0,40	3,63
Sécurité Sociale Déplafonnée	907,06	x	6,90	62,59
Sécurité Sociale Plafonnée	907,06			43,45
Complémentaire T1	907,06			0,54
Formation	899,00	x	6,80	61,13
CSG non imposable à l'IR	899,00	x	2,40	21,58
CSG imposable à l'IR	899,00	x	0,50	4,50
CRDS imposable à l'IR				207,21
Total des cotisations et contributions obligatoires				0,00
Exonérations et allègements de cotisations				699,85
Montant net social				
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 699,85				

Montant net imposable : 725,93

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 725,93 €) x (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 699,85

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 725,93 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : . . / . . / .



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

RELEVÉ D'EFFETS A PAYER en EUR n° 00000288
Date de règlement : 15.07.2024

(partie à conserver)

E.A.R.L. SOULAYRES
COMPTE COURANT EN EURO 00152062451



RELEVÉ n° 00000288
EFFET en EUR A
REJETER

Date de règlement :
15.07.2024

(partie à retourner à
l'agence
pour le 15.07.2024)

E.A.R.L. SOULAYRES
COMPTE COURANT EN EURO
00152062451

Nom du tireur	N° EFFET	* Réf tiré	Date Echéance	Montant en EUR	o	N° EFFET	Montant en EUR	Décision
MAISON SIMONET	15616520	1 0000008090	15/07/2024	52,00	P	15616520	52,00	
Nombre d'effet(s) 1				Total	52,00	Date et signature		Total rejet :

* ACC : 1 = Effet accepté 2 = Billet à ordre 0 = Effet non accepté
° AVIS : P = payé R et S = rejeté

Motif rejet : 70 = tirage contesté 71
= reçu à tort déjà réglé 72 = code
acceptation erroné 73 = montant
contesté 74 = date d'échéance
contestée 90 = paiement partiel

VENTE EMBALLAGES, PAPIERS, CARTONS..
Groupe PSBM - CIDEX 4405
M.I.N - Bât. L
47000 AGEN

Siège Admin. : 122 ZA Robert Péré 47200 GAUJAC
N° Siret : 44474321500022
N.A.F. : 4676Z
N° intracommunautaire : FR89 444743215
Capital : 10 000,00 €
Téléphone : 05 53 96 43 12

Suite aux difficultés d'acheminements du courrier par la Poste, Merci de bien vouloir privilégier le règlement par virement.

1059 ROUTE DU PORT DE L ANGLE
46140 PARNAC

Facture

Page : 1

Référence	Désignation	Qté	Px unitaire	Prix net	Montant HT	*
Livraison du 23/05/24 N° SIL231628						
330300001	POCH. ALIOS 1 KG 160X70X270	1 000,00	0,0192	0,0192	19,17 €	1
330300002	POCH. ALIOS 2 KGS 200X90X290	1 000,00	0,0242	0,0242	24,17 €	1

Code	Base	Taux	Montant
1	43,34 €	20%	8,66 €
Total	43,34 €		8,66 €

Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
43,34 €	0% 0,00 €	52,00 €	0,00 €	52,00 €

En cas de litige, seul le Tribunal d'Agén sera compétent. Délai de paiement : Loi 2008-776 du 04/08/08 Art. L. 441-6 alinéa 8. Le non-respect des échéances donne lieu à des pénalités de retard qui sont exigibles sans rappel préalable de notre part selon la formule suivante plus une indemnité forfaitaire de 40 € :

$$[\text{Sommes due} \times (\text{taux intérêt de la BCE} + 10)] \times \text{nombre jours de retard} / 360 = \text{Pénalité}$$

Les marchandises restent la propriété de notre société jusqu'au règlement définitif de celles-ci Loi 80.335 du 12.05.1980

Conditions de règlement :
Paiement anticipé = Escompte 0 %

52,00 € LCR non acceptée

Date limite de règlement 15/07/24
Adresse règlement :
Loustière 47200 GAUJAC

A joindre au règlement
Cpte : 008090
Fact : SIG036680



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

RELEVÉ D'EFFETS A PAYER en EUR n° 00000289
Date de règlement : 17.07.2024

(partie à conserver)

E.A.R.L. SOULAYRES
COMPTE COURANT EN EURO 00152062451

Nom du tireur	N° EFFET	* Réf tiré	Date Echéance	Montant en EUR	o
TOTALENERGIES PROXI SUD	15626060	0 FP06131810	17/07/2024	1 639,56	P

Nombre d'effet(s) 1

Total 1 639,56

* ACC : 1 = Effet accepté 2 = Billet à ordre 0 = Effet non accepté
° AVIS : P = payé R et S = rejeté



RELEVÉ n° 00000289
EFFET en EUR A
REJETER
Date de règlement :
17.07.2024

(partie à retourner à
l'agence
pour le 17.07.2024)

E.A.R.L. SOULAYRES
COMPTE COURANT EN EURO
00152062451

N° EFFET	Montant en EUR	Décision
15626060	1 639,56	

Date et signature Total rejet :

Motif rejet : 70 = tirage contesté 71
= reçu à tort déjà réglé 72 = code
acceptation erroné 73 = montant
contesté 74 = date d'échéance
contestée 90 = paiement partiel

ALVEA - T-PSO
route de Salviac

Une marque de
Proxi Sud Ouest

FACTURE
FP06131810

46300 GOURDON
Tél.: 05 65 41 00 71
Fax :

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS au capital de 18 531 390 €
324 958 198 R.C.S. AGEN. N° TVA : FR 65 324 958 198
Siège social : 898 Route de la Teinture
47200 Montpouillan

proxi-totalenergies.fr

EARL SOULAYRES
PORT DE L ANGLE
CUVE GO
46140 PARNAC

ESSE

EARL
SOULAYRES
PORT DE L ANGLE
CUVE TTP
46140 PARNAC

ADRESSE DE FACTURATION

N° CLIENT
CAH/87131696
DATE
17/06/2024

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	PU TTC	PU HT	PU NET HT	MONTANT HT
P00072 Excellium Pro Non Routier	1300,00 L			1051,00 / 1000L	1366,30
Produit P00072 : L EXCELLIUM PRO NON ROUTIER est un Gazole Non Routier de qualité supérieure					

CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	% TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL
LCR	1 366,30	20	273,26	1366,30 E
30j nets				273,26 E
ÉCHÉANCE	17/07/2024			1639,56 E

ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :
L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable.
L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.
Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code du Commerce créé par Décret n°2012- 1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.
IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8

Alvéa - T-PSO
477 Boulevard Alfred Daney
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEX

87131696
17/06/2024
FP06131810
1 639,56

LCR

Gaz naturel-Electricité



Agco Finance S.A.S.
Site Beauvais 2
BP 90743
Avenue Blaise Pascal
60007 BEAUVAIS Cédex

Tél.: 03 44 11 38 37
Email: accueil@agcofinance.com

CI 0101 (B6 189/366) - 2019 - 1/2 - 4037 - 4037 - A - 3407031827002

EARL SOULAYRES
LD LE PORT DE L'ANGLE
46140 PARNAC

Beauvais, le 2 juillet 2024

FACTURE

882 1 24 00040108

Référence: ADI 100% SOULAYRES PHILIPPE 1/TR FDT 209
Numéro de client: 8820212725
Numéro de contrat: 882 40386791
Echéance: 20 juillet 2024
Numéro(s) de série du (des) matériel(s): WAM24121P00F01457
Période de facturation: 20 JUILLET 2024 - 20 AOUT 2024 (exclu)

Désignation	Qté	Montant unitaire H.T.	TVA %	Montant T.V.A.	Montant Total T.T.C.
LOYER	1	€ 621,60	20,0	€ 124,32	€ 745,92
Total		€ 621,60		€ 124,32	€ 745,92

FR-001



- Facture payable par prélèvement automatique en date du 20 juillet 2024. Votre compte bancaire: FR7611206000900015206245186.
- TVA acquittée sur les débits.
- Cette facture est conforme aux conditions générales et particulières de notre contrat.
- Toute somme non payée à l'échéance porte de plein droit intérêts de retard au taux de 1,00% par mois et emporte l'exigibilité immédiate et de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40 €). Si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de ladite indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire pourra être réclamée, sur justification.
- Le Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD) est entré en vigueur le 25 Mai 2018. Agco Finance accorde une grande importance à l'intégrité et à la préservation de vos données personnelles. Ainsi, nous avons mis à jour notre Charte de confidentialité. Cette Charte est disponible dans son intégralité sur notre site internet <https://www.agcofinance.com/fr/fr-fr/pages/bottom-menu/privacy-statement>. Nous vous invitons à prendre connaissance de cette charte et à nous contacter pour toute question à l'adresse protectiondesdonnees.france@agcofinance.com.
- Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter aux coordonnées indiquées.
- **La facture électronique est un service sûr, écologique qui permet de consulter, télécharger et imprimer vos factures sur un portail dédié. Pour souscrire à ce service gratuit, vous pouvez dès à présent appeler le service client au 03 64 99 02 00 ou faire votre demande directement par email à l'adresse suivante: serviceclient@agcofinance.com.**

FR-001

(B6 189/366) - 2019 - 2/2 - 4038 - A - 3407031827002

Siret : 80415155300018 Code Naf : 0124Z
Siret/Mat : 80415155300018

Matricule : 00001
N° SS : 265074612718133
Nom de naissance : LAIGLE

Emploi : OUVRIERE AGRICOLE
Palier : 4
Coefficient : 25

Madame CORINNE SOULAYRES
1059 Route du port de l'Angle
46140 PARNAC

Entrée : 01/07/2014
Ancienneté : 33 ans et 11 mois 01/07/1990

Convention collective : Production Agricole et CUMA

Eléments de paie	Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base	151.67	12.4000		1 880.71			
Prime d'ancienneté	1 880.71	0.0000		188.07			
RTT le 07 et 14/06				2 068.78			
Salaire brut					2 068.78	7.0000	144.81
Santé					2 068.78	1.6700	34.55
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès	2 068.78	1.0800	22.34		3 864.00	0.4500	17.39
Complémentaire - Incap. Inval. Décès	3 864.00	0.4500	17.39		2 068.78	2.3300	48.20
Complémentaire - Santé							
Accidents du travail & mal. professionnelles					2 068.78	8.5500	176.88
Retraite	2 068.78	6.9000	142.75		2 068.78	2.0200	41.79
Sécurité Sociale plafonnée	2 068.78	0.4000	8.28		2 068.78	5.2300	108.20
Sécurité Sociale déplafonnée	2 068.78	4.7900	99.09		2 068.78	0.5000	10.34
Complémentaire Tranche 1	2 068.78	0.5000	10.34		2 068.78	3.4500	71.37
Supplémentaire					2 068.78	4.2500	87.93
Famille							
Assurance chômage					2 068.78	0.0500	1.03
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.					2 068.78	0.0100	0.21
AFNCA	2 068.78	0.0100	0.21		2 068.78	0.2000	4.14
ANFPA					2 068.78	0.1500	3.10
PROVEA	2 068.78	0.0500	1.03		2 068.78	0.0400	0.83
ADEFPA							
ASCPA					2 068.78	1.3860	28.68
Autres contributions dues par l'employeur					10.24	20.0000	2.07
Autres contributions dues par l'employeur							
Autres contributions dues par l'employeur	2 079.14	6.8000	141.38				
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu	2 079.14	2.9000	60.30				- 393.89
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu							
Exonérations de cotisations employeur							387.63
Total des cotisations et contributions			503.11				
Rémunération fiscale	17.39						
Montant net social	1 566.91						
Net à payer avant impôt sur le revenu				1 565.67			
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie	29.82						
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS	1 643.36	- 6.2000	101.89				
Taux personnalisé	611.33						
Impôt sur le revenu : cumul PAS annuel				1 463.78			
Net payé							

	Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales	Charges sociales	Charges fiscales
Mensuel	151.67	12.4000		1 880.71			
Annuel	1 810.04	12.412.68	23 184.00	9 860.16	2 325.75	14 738.43	3 331.59

Net payé : 1 463.78 euros

Paiement le 30/06/2024 par Virement

En votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée. Informations complémentaires : www.service-public.fr



E.A.R.L. SOULAYRES
LIEU DIT LE PORT DE L'ANGLE
46140 PARNAC

FACTURE ATELIER

N° 2024/6209144

Date : 05/07/2024

N° Client	Téléphone	Téléphone Pro	E-Mail	FR69804151553 Dossier VN / VO
88 150 088150		0680333851 0565307161	Perso Pro p.soulayres@wanadoo.fr	109709
Type	Immatriculation	Mise en circulation	Kilométrage	N° TEC / OR
924-970035 MERCEDES VI 918	AN-198-XM	22/03/2010	147813	6009410 du 02/07/2024
N° de Châssis	Numéro Moteur	Contrat Service	Entrée N°	Atelier
WDB9700351L288333	90091300708287			Page 1 / 3
Conseiller				
THETIOT Louri				

Code Op./Réf. PdR	Libellés	Qté.	Taux H./P.U. Unité	Remise %	Total HT	CT
1	VI-PREPARATION AUX MINES. VI-LIMITEUR DE VITESSE. VI-REPLACEMENT TUYAU RETOUR CARBURANT. VI-REPLACEMENT GRAND RETRO DROIT AVEC COQUE. VI-PRESENTATION AUX MINES. VI-SECHER PHARE AVANT GAUCHE. VI-CHARGEMENT POIDS. VI-FEU DE GABARIT ARRIERE DROIT. VEHICULE POUR CONTROLE TECHNIQUE OBLIGATOIRE PREPARER	3,50	70,00		245,00	3
* 00901200						
* 00901500	VEHICULE SUR BANC D'ESSAI CONTROLLER	0,90	70,00		63,00	3
* 00902700	VEHICULE POUR CONTROLE TECHNIQUE OBLIGATOIRE PRESENTER	1,50	70,00		105,00	3
88323500	RETROVISEUR EXTERIEUR DROIT REEMPLACER	0,50	81,00		40,50	3
* 54794300	FAISCEAU DE CABLES POUR : RETROVISEUR DROIT MODIFIER	0,60	87,00		52,20	3
88335700	RETROVISEUR DE MISE A QUAI REEMPLACER	0,20	81,00		16,20	3
* 07924000	CONDUITES D'ALIMENTATION SORTI FILTRE REMPLACER	1,20	81,00		97,20	3
	Sous-Total Main d'Oeuvre (619,10)					

(MER = Pièce(s) d'origine MERCEDES) (# = Pièce(s) non MERCEDES) (* = Opération(s) facturée(s) selon le temps passé)

* Facturé selon barème de temps ** Facturé selon temps passé
Réserve de propriété : toute marchandise livrée restera la propriété du vendeur jusqu'au paiement total du prix.
Les pièces détachées ne seront ni reprises, ni échangées.

Voir nos «Conditions Générales» au Verso
T.V.A. acquittée sur les débits

Date d'échéance	Totaux H.T.	CT	Taux	Base	T.V.A.	Montants
Mode de règlement						

ESCOMPTE : Aucun escompte ne sera accordé. PENALITES : 3 fois le taux d'intérêt légal sur le montant TTC prorata temporis. FRAIS DE RECouvreMENT : Indemnité forfaitaire de 40 € applicable entre professionnels.
Service 24H Véhicules Industriels : 00 33 (0) 1 70 48 01 52 - Appel gratuit. Depuis un autre pays d'Europe ou d'un portable, appel payant pouvant varier suivant le pays et l'opérateur.

Siège Social
65, route de Paris | BP 15129
31151 Fenouillet Cedex
T 05.62.75.82.00
Hamecher Toulouse VI | S.A.S. au Capital de 401 000 € | Siret 808 303 556 00092 | APE 4519 Z | N° T.V.A. FR 17 808 303 556
IBAN FR76 1780 7000 4395 4215 8459 234 | BIC CCBPFRPTLS | hamecher.cahorsvi@hamecher.fr | www.hamecher.fr

Ets de Toulouse Sud VI
15, avenue des Cerisiers
31120 Portet-sur-Garonne
T 05.62.20.08.87

Ets de Saint-Gaudens VI
Av. de Bequine | ZAC les Landes
31800 Estancarbon
T 05.61.89.12.02

Ets d'Albi VI
ZA La Pelbousquié
81150 Marssac-sur-Tarn
T 05.63.60.96.67

Ets de Castres VI
6, rue Claude Berthollet
81100 Castres
T 05.63.37.83.70

Ets de Cahors
1216 Chemin du Bartassec
46000 Cahors
T 05.65.30.00.67

Nous joindre

Standard	05.65.30.00.6
Atelier camions et utilitaires	05.36.58.00.1
Magasin pièces détachées	05.36.58.00.1

CONDITIONS GENERALES DE REPARATION

Les conditions de réparation sont régies par les conditions figurant au recto et ci-dessous.

- 1 – **RECEPTION** : L'ordre de réparation établit la prise en charge du véhicule par le réparateur et détermine les conditions de son intervention. Il mentionne soit le détail des travaux à effectuer, soit la commande d'un devis, soit la simple réception du véhicule dans l'attente d'une commande. L'utilisation par le client d'un autre formulaire n'a pas pour effet de modifier les conditions générales et particulières stipulées par le réparateur.
- 2 – **DEVIS** : Le devis est une offre contractuelle qui nécessite l'acceptation écrite du client. L'établissement du devis fera l'objet d'une facturation selon les conditions affichées chez le réparateur agréé.
- 3 – **TRAVAUX** : Aucun travail ne peut être facturé s'il ne fait pas l'objet d'un ordre de réparation signé ou d'un devis accepté. Le client peut donner son accord par voie électronique (fax, courriel...). Au cas où des travaux complémentaires apparaissent nécessaires, un avenant devra être signé.
- 4 – **GARANTIE** : Les pièces d'origine vendues dans le réseau camion Mercedes-Benz bénéficient d'une garantie d'un an à compter de leur date de vente, sans limitation de kilométrage, sur présentation de la facture (hors opérations effectuées dans le cadre de la garantie du véhicule ou de la pièce). Cette garantie ne couvre pas l'usure normale et ses conséquences, ni une utilisation anormale, ou une modification des pièces sans l'accord écrit de Mercedes-Benz Trucks France. L'application de la garantie contractuelle nécessite l'établissement d'un ordre de réparation dans le réseau camion Mercedes-Benz signé par le client. Les pièces d'origine Mercedes-Benz bénéficient en outre de la garantie légale.
- 5 – **ACCESSOIRE ET OBJET** : Le réparateur n'est responsable que des appareils et accessoires fixés sur le véhicule. Le Réparateur décline toute responsabilité en cas de disparition d'objets laissés par le Client dans son véhicule.
- 6 – **LIVRAISON** : Si le client n'a pas retiré le véhicule à la date indiquée, un avis de mise à disposition lui est adressé l'invitant à le retirer immédiatement. Des frais de parking peuvent lui être facturés, au taux en vigueur chez le réparateur agréé, à compter de la date de mise à disposition.
- 7 – **PAIEMENT** : Le client est seul tenu du paiement des réparations, sauf prise en charge par un assureur acceptée par le réparateur agréé. Les paiements s'effectuent au comptant avant enlèvement du véhicule. La remise du véhicule au client ou à son mandataire vaut acceptation des travaux.
- 8 – **PIECES REMPLACEES** : Les pièces remplacées seront détruites. Elles ne seront remises au client que s'il en a fait la demande préalable sur l'ordre de réparation. Le client ne pourra en aucun cas réclamer les pièces faisant l'objet d'un échange standard ou transmises au centre d'expertise à l'occasion d'une demande de garantie.
- 9 – **COLLECTE ET ELIMINATION DES DECHETS** : Le réparateur, conformément à la réglementation en vigueur, fait collecter et éliminer les pièces détachées usagées et les autres déchets automobiles. Cette prestation est facturable selon la méthode affichée au lieu d'accueil de la clientèle.
- 10 – **DISPOSITIONS RELATIVES A LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL** : Voir feuillet spécifique.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PIECES DETACHEES AU DETAIL

- 1 – **COMMANDE** : Toute commande de pièces implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente, ainsi que celles figurant au recto. Pour toute commande de pièces détachées au détail, un acompte sera demandé au client.
- 2 – **PRIX** : Les prix des pièces sont indiqués en Euros (€). Ces prix s'entendent TTC selon le taux de TVA française applicable au jour de la commande. Les prix sont fixés par le tarif en vigueur au jour de la passation de la commande.
- 3 – **PAIEMENT** : Le client est seul tenu du paiement de la commande. Les paiements s'effectuent au comptant. Pour toute commande de pièces détachées spécifiques au châssis du véhicule et/ou au code de fermeture, la pièce sera payée en totalité par le client au moment de la commande.
- 4 – **GARANTIE** : Les pièces vendues au détail dans le réseau camion Mercedes-Benz bénéficient d'une garantie contractuelle, pièces et mains-d'œuvre, dans les conditions définies au point 4 ci-dessous et hors défaut lié au montage ou à une pose non conforme aux préconisations du constructeur. En outre le réparateur reste tenu de la garantie légale relative aux défauts de la chose vendue dans les conditions définies aux articles 1641 à 1648 du Code civil.

Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1644 du Code civil

Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix.

Article 1648 al.1 du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

- 5 – **ANNULATION DE COMMANDE DE PIECE** : Le vendeur pourra annuler la commande d'une pièce et conserver l'acompte versé si le client, après mise en demeure, n'a pas pris livraison ou refuse de prendre livraison de la pièce qu'il a commandée.
- (novembre 2020)

MANAGER

Date : 16/07/2024

60 AVENUE CHASSELAS
BP 133
82202 MOISSAC CEDEX
Tél : 05 63 04 28 28
Fax : 05 63 04 30 13
RCS : 3512047419
NAF : 4661Z

Client : 26312
Compte : 0000759

EARL SOULAYRES
1059 port de l'angle
46140 PARNAC

Relevé de factures du 01/01/2024 au 16/07/2024

Pièce		Date	Libellé	Montant	Date & montant des échéances	
Facture	101X400144	08/04/2024	Soulayres	201,11	30/04/2024	201,11
Facture	101X600831	26/06/2024	Soulayres	199,86	30/06/2024	199,86
			Total	400,97		

Cher
9485538
18/07



Bureau : 15, Rue Gustave Eiffel - 82400 VALENCE D'AGEN - **Tél. 05 63 39 51 28** - louda.valence82@orange.fr
Magasin Valence : Place J.B. Chaumeil - 82400 VALENCE D'AGEN - **Tél. 05 63 39 55 96** - loudamagasin@orange.fr
Magasin Moissac : 283, rue des Cerises - 82200 MOISSAC - **Tél. 05 63 04 95 96** - loudamoissac@gmail.com

LOUDA - SAS au capital de 94 400€
R.C.S MONTAUBAN B 847 250 263 - SIRET 847 250 263 00104 - APE 7430Z - N° TVA intracommunautaire : FR 49 847 250 263



n° de facture : 05B086T128 24F2- 1F07
date de facture : 18/07/24

Votre facture internet

LA POSTE

X 1/1 0-50/10/21633/11818 0000 G4
S41994382268
11818 DD 746146 0000 ☐

SD : 86402331704398H



SOULAYRES
PORT DE L'ANGLE
46140 PARNAC

Votre offre

Découverte
synthèse de votre offre page suivante
détails et conditions sur votre espace client

Vos coordonnées

SOULAYRES
RTE DU PORT DE L'ANGLE
46140 PARNAC
p.soulayres@wanadoo.fr
n° client : 023 161 3451
n° de compte internet : 116670982

Orange disponible pour vous

Sur Internet :

Connectez-vous à pro.orange.fr
(gratuit hors frais de connexion internet)
Besoin d'aide ?
Retrouvez votre conseiller virtuel Disponible 24h/7j
Téléchargez l'application Orange pro



Scannez le QR
code

Par téléphone :

3901 (service gratuit + prix appel)
Attente gratuite depuis les réseaux Orange
- service commercial du lundi au samedi de 8h à 19h
- assistance technique 24h/7j
3000 serveur vocal : payer, consulter vos factures,
vos paiements et vos consommations téléphoniques
(24h/7j, service et appel gratuits)

total du montant prélevé au 29.07.2024

26,99 € TTC

montant prélevé sur le compte bancaire se terminant par 2451**
votre facture du 18.07.2024 22,49 € HT 26,99 € TTC
prochaine facture vers le 22.08.2024

total auprès d'Orange

	HT	TTC
	22,49	26,99
TVA payée sur les débits sur la base des taux de TVA suivants		
montant HT	taux de TVA	montant de la TVA
22,49 €	20,00%	4,50 €
0,00 €	10,00%	0,00 €
montant total de la TVA payée 4,50€		

retrouvez tous les tarifs de vos communications
en boutique ou sur <https://tarifsetcontrats.orange.fr>

→ détail de votre facture
sur les pages suivantes

E-mail: cahors@duramaster.fr
Siret: 84695005300252

RIB: Caisse d'Epargne FR76 1313500800810095792 935 - CEF 1111111111

CARTE BANCAIRE

A0000000421010
CB
LE 08/07/24 A 14:16:00
RURAL MASTER 82
MONTAUBAN
7716597
30003
84695005300039
#####1432
6DFE1AA327DA771B
001 000027 11
C @
NO AUTO: 467838
MONTANT:

80,00 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

RURAL
MASTER

407031610
24

RURAL MASTER CAHORS
ROUTE DE TOULOUSE
46090 CAHORS - LE MONTAT
Tél: 05.65.35.77.03
E-mail: cahors@ruralmaster.fr
Siret: 84695005300252

EARL SOULAYRES
LE PORT DE L ANGLE
46140 PARNAC
FRF

Mobile: 06.80.33.38.51

		Quantité	P.U. TTC	Remise (%)	Total TTC EUR
935438 927720	BATTERIE DEM.12V 072AH 640A 19 L3 RED PO	1,00	95,00		95,00 ²
	WER REPRISE BATTERIE USAGEE Prolongement Promotion	-1,00	9 999,00	-99,85 %	-15,00 ²
REGLEMENT		Montant HT EUR	Montant TVA EUR	Net à payer TTC EUR	
Date 08/07/2024		66,67	13,33	80,00	
Montant 80,00 CB		Détail HT selon TVA			
		A 20% (2): 66,67			

RIB: Caisse d'Epargne FR76 13135000800810095792 933 - CEPAFRPP313

Les marchandises demeurent notre propriété jusqu'au complet paiement de leur prix. Article 1 de la loi n° 80.335 du 12 Mai 1980. Même en cas de règlement judiciaire. Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales figurant sur le bon de livraison, et les accepter sans réserve. Pas d'escompte pour paiement anticipé. En cas de retard de paiement, et conformément au code de commerce, une indemnité calculée à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'un frais de recouvrement de 40 € sont exigibles. TVA acquittée sur les débits. N° d'immatriculation MP02215 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels.

CAMINEL SAS au capital de 2.750.000 Euros - N° TVA intracommunautaire: FR64846950053 - N° Siret: 84695005300104 - N.A.F.: 4752B





CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

RELEVÉ D'EFFETS A PAYER en EUR n° 00000291
Date de règlement : 31.07.2024

(partie à conserver)

E.A.R.L. SOULAYRES
COMpte COURANT EN EURO 00152062451

Nom du tireur	N° EFFET	* Réf tiré	Date Echéance	Montant en EUR	o	N° EFFET	Montant en EUR	Décision
VITIVISTA	15661197	0	31/07/2024	775,21	P	15661197	775,21	
Nombre d'effet(s) 1				Total	775,21	Date et signature		
						Total rejet :		

* ACC : 1 = Effet accepté 2 = Billet à ordre 0 = Effet non accepté
° AVIS : P = payé R et S = rejeté



RELEVÉ n° 00000291
EFFET en EUR A
REJETER
Date de règlement :
31.07.2024

(partie à retourner à
l'agence
pour le 31.07.2024)

E.A.R.L. SOULAYRES
COMpte COURANT EN EURO
00152062451

Motif rejet : 70 = tirage contesté 71
= reçu à tort déjà réglé 72 = code
acceptation erroné 73 = montant
contesté 74 = date d'échéance
contestée 90 = paiement partiel

Date : 22/03/2024
FACTURE D'ACOMPTE : FA240301512

PUYMELEC SOLAIRE
Camp de Cabane
46130 Prudhomat

Tél : 05.65.40.95.76

Email : contact@puymelecsoleire.fr

EARL SOULAYRES
Route du Port de l'Angle
46140 Parnac

Selon le document n° : DE230100517

Code Client : EARL SOULAYR

TVA Intra. : FR69804151553

Objet : SITUATION 1: Système photovoltaïque de 35.6 Kwc en autoconsommation avec vente de surplus

REF	DESCRIPTION	UNIT.	QTE.	PU HT	TVA	TOTAL H.T.
SITUATION 1	Acompte pour le devis DE230100517, 60% du montant total de 37 500,81 € H.T.		1	22 500,49 €	20,00	22 500,49 €
Montant Total HT						22 500,49 €
Total TVA 20.0%						4 500,10 €
Montant Total TTC						27 000,59 €

Devis établi sous réserve du bon état des supports, de travaux supplémentaires en cours de réalisation.
Validité du présent devis : 1 mois.

Conditions de règlement :

- Acompte de 5% à l'acceptation du devis.
- Situation 1 : 60% à la commande du matériel.
- Situation 2 : 20% au commencement du chantier.
- Situation 3 : 10% en fin de chantier.
- le solde à la mise en service et remise du dossier d'œuvre et d'ouvrage.

ATTENTION :

- la validité de votre devis dépend de son retour signé et accompagné de l'acompte.
- en cas d'inflation de la matière première supérieure à 6% entre la signature du devis et l'approvisionnement de celle-ci, le tarif remis pourra être revu. Puymelec Solaire devra dans ce cas vous fournir un justificatif de cette hausse.

Assurance professionnelle :

Assurance décennale obligatoire, souscrite auprès de ERGO, contrat n°SV75298967, assurance construction Laporterie Laurence 73 Avenue de la république BP19 46130 Biars sur cère concernant les métiers d'électricien et installation de systèmes de production d'énergies renouvelables

La TVA à acquitter subira les variations éventuelles découlant des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors des règlements de factures

Pour l'entreprise :

Pour le client : Bon pour accord le

Mode de règlement : Virement

Conditions de règlement : A 7 jours date de facturation

Date limite de règlement : 29/03/2024

Client : EARL SOULAYRES
FACTURE : FA240301512
Echéance : 29/03/2024
Montant : 27 000,59 €
Coupon à joindre à votre règlement

SAS PUYMELEC SOLAIRE
Siret : 89760395700019
Code APE : 43.21A
N°TVA intracommunautaire : FR24897603957

E R PV CYCLE



Date : 22/03/2024
FACTURE D'ACOMPTE : FA240301511

PUYMELEC SOLAIRE
Camp de Cabane
46130 Prudhomat

EARL SOULAYRES
Route du Port de l'Angle
46140 Parnac

Tél : 05.65.40.95.76
Email : contact@puymelecsoleire.fr

Selon le document n° : DE230100517
Code Client : EARL SOULAYR
TVA Intra. : FR69804151553

Objet : Acompte : Système photovoltaïque de 35.6 Kwc en autoconsommation avec vente de surplus

REF	DESCRIPTION	UNIT.	QTE.	PU HT	TVA	TOTAL H.T.
Acompte	Acompte pour le devis DE230100517, 5% du montant total de 37 500,81 € H.T.	Forfait	1	1 875,04 €	20,00	1 875,04 €
Montant Total HT						1 875,04 €
Total TVA 20.0%						375,01 €
Montant Total TTC						2 250,05 €

Devis établi sous réserve du bon état des supports, de travaux supplémentaires en cours de réalisation.
Validité du présent devis : 1 mois.

Conditions de règlement :
- Acompte de 5% à l'acceptation du devis.
- Situation 1 : 60% à la commande du matériel.
- Situation 2 : 20% au commencement du chantier.
- Situation 3 : 10% en fin de chantier.
- le solde à la mise en service et remise du dossier d'œuvre et d'ouvrage.

ATTENTION :
- la validité de votre devis dépend de son retour signé et accompagné de l'acompte.
- en cas d'inflation de la matière première supérieure à 6% entre la signature du devis et l'approvisionnement de celle-ci, le tarif remis pourra être revu. Puymelec Solaire devra dans ce cas vous fournir un justificatif de cette hausse.

Assurance professionnelle :
Assurance décennale obligatoire, souscrite auprès de ERGO, contrat n°SV75298967, assurance construction Laporterie Laurence 73 Avenue de la république BP19 46130 Biars sur cère concernant les métiers d'électricien et installation de systèmes de production d'énergies renouvelables

La TVA à acquitter subira les variations éventuelles découlant des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors des règlements de factures

Pour l'entreprise :

Pour le client : Bon pour accord le

Mode de règlement : Virement

Conditions de règlement : A 7 jours date de facturation

Date limite de règlement : 29/03/2024

Client : EARL SOULAYRES
FACTURE : FA240301511
Echéance : 29/03/2024
Montant : 2 250,05 €
Coupon à joindre à votre règlement

SAS PUYMELEC SOLAIRE
Siret : 89760395700019
Code APE : 43.21A
N°TVA intracommunautaire : FR24897603957

E R PV CYCLE

Facture I02220100002490 du 06/07/2024 09:25:02
NF 525 Sign. : 525/0455-4 T4PG
Shop & Qo - Encaissement Version 13.2.2404.6 20/06/2024
Nombre d'impression : 1 du 06/07/2024 09:25:20
Nombre de client : 1 Opération : vente - Biens



Bureau Vallée

Magasin :

BV

MONTAF

694 CHEMIN DE BELLECROIX

46000 CAHORS FRANCE

Tel : 05.65.30.29.55

Email : bvcahors@orange.fr

Tel SAV : 05.65.30.29.55

Client (1901) :

Entreprise Privée SAS SOULAYRES

1059 ROUTE DU PORT DE L ANGLE

46140 PARNAC

FRANCE

Siren : 901244731

TVA intra. : FR49901244731

Facture n°I02220100002490
Du 06/07/2024

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PU TTC	PVHT	Montant TTC
Emporté 06/07/24 09:25	79136886 / 9002011 MARQ PEINT POSCA PTE FINE BLANC VR	1	3,91 €	20,00 %	0,78 €	4,69 €	3,91 €	4,69 €
Emporté 06/07/24 09:25	79431472 / 40347E BOB CB + CAISSE 57X60X12X44 SBPA X10 EXA	2	9,08 €	20,00 %	3,63 €	10,90 €	18,17 €	21,80 €
TOTAL HT								22,08 €
TOTAL TVA								4,41 €
Total TTC								26,49 €

Vous avez été accueilli(e) par CR(ld:1022) (Caisse 1 1)

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	22,08 €	20,00 %	4,41 €	26,49 €

Règlements

06/07/2024 09:25:02 - CB

26,49 €

CARTE BANCAIRE
CIC



A0000000421010

CB

LE 06/07/24 A 09:25:05

BUREAU VALLEE C

CAHORS

46000

7592283 75227250000027
10057

#####1432

87067143D8495B06

701 000002 96 C @

NO AUTO: 230517

MONTANT :

26,49 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

Signature du vendeur

Signature du client

Email :

Garantie légale de conformité : 2 ans à compter de la livraison du bien.
Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.
Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.
MONTAF 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE
SAS Au capital de 125000€ Siret : 7522725000022 SIREN : 752272500 RCS : MONTAUBAN 752272500 TVA : FR89 752 272 500 Code APE 4762Z